



ÉDITO

Ces derniers mois ont une nouvelle fois illustré ce qui fait la singularité du CESER : prendre le temps d'écouter, d'analyser et de proposer, au service de l'intérêt général.

Dans un contexte d'incertitudes économiques, sociales et environnementales, notre assemblée poursuit un travail de fond sur les grands enjeux qui façonneront l'avenir des Pays de la Loire. Les études et avis présentés dans cette lettre d'information en témoignent. Qu'il s'agisse des conditions de réussite des étudiants, des défis liés à l'habitabilité du territoire, de la place de la culture dans les territoires ou encore de l'analyse de la situation financière de la Région, le CESER porte un même regard : celui d'une société qui doit préparer l'avenir en conciliant cohésion sociale, attractivité des territoires, responsabilité budgétaire et qualité des services rendus aux habitants.

Ces travaux sont le fruit d'une méthode qui fait la force de notre assemblée : le dialogue entre des acteurs d'horizons différents, l'écoute attentive des réalités de terrain et la recherche de propositions concrètes, fondées sur l'expertise collective. Des centaines de personnes ont ainsi été rencontrées ou auditionnées dans le cadre des études présentées dans cette lettre, illustrant notre volonté permanente de confronter les analyses aux réalités vécues.

Au-delà des recommandations formulées, notre ambition est de nourrir le débat public et d'éclairer les décisions des exécutifs. Dans une période où les choix sont souvent complexes et les marges de manœuvre contraintes, cette contribution apparaît plus que jamais essentielle.

Je remercie l'ensemble des personnes auditionnées ainsi que tous nos partenaires pour leur engagement au service de notre région. Je vous souhaite une excellente lecture de cette nouvelle lettre d'information et espère qu'elle vous donnera envie de découvrir plus largement les travaux de notre assemblée.

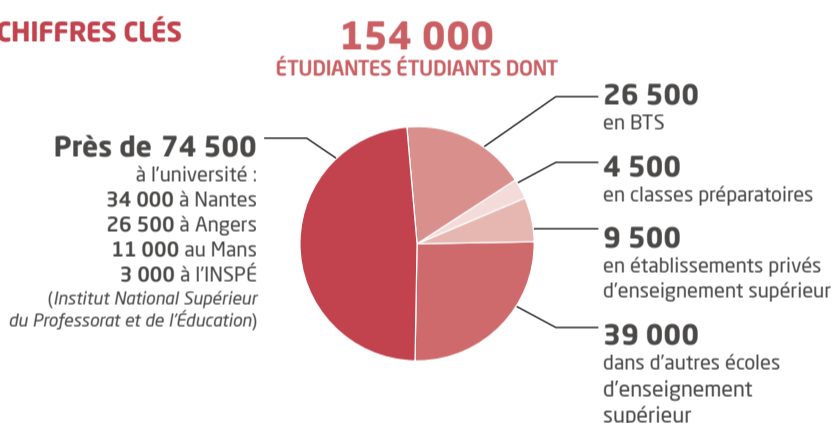
Marie-Thérèse BONNEAU,
Présidente du CESER

CONDITIONS DE RÉUSSITE EN 1^{er} CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN PAYS DE LA LOIRE

Les Pays de la Loire comptent 154 000 étudiantes et étudiants, dans toute la diversité de leurs parcours, profils, filières mais aussi appartenance sociale, capacité de mobilité, personnalité...

Cette étude prend place dans un contexte particulier et inquiétant pour le modèle de l'enseignement supérieur public français, et de difficultés économiques pour de nombreux étudiants. Elle se place aussi dans une perspective positive d'amélioration d'un existant déjà bien développé, dans une région où les décideurs s'inscrivent dans une logique de coopération. Elle s'appuie sur l'écoute attentive de celles et ceux qui font l'enseignement supérieur en Pays de la Loire : étudiantes et étudiants, responsables d'établissements, enseignants, chercheurs, syndicats, collectivités territoriales... Elle s'inscrit, enfin, dans le contexte d'une Stratégie régionale enseignement supérieur, recherche et innovation 2021-2027 qui arrive à son terme, et l'élaboration prochaine de la nouvelle Stratégie.

CHIFFRES CLÉS



Le CESER propose 25 préconisations d'amélioration ou de nouveaux dispositifs dans le domaine de l'orientation, des conditions de vie étudiante et de l'insertion professionnelle ou encore de la poursuite d'études en 2^e cycle. Ces préconisations, détaillées en **pistes d'actions** s'adressent à la Région, l'État (Rectorat), le Crous, les collectivités locales et les établissements d'enseignement supérieur.

ACCÉDER À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'orientation et la scolarité antérieure sont des facteurs clés de réussite, souvent influencés par un **déterminisme social persistant**. Le CESER préconise de soutenir des initiatives et dispositifs d'**ouverture sociale** et de **lutter contre l'autocensure et les stéréotypes**.

QUELLES CONDITIONS, AUTRES QU'ACADÉMIQUES, À LA RÉUSSITE ?

Le logement est le premier poste de dépense des étudiants. Le CESER préconise de renforcer le partenariat de la Région avec le CROUS pour tendre à **10 % d'étudiants logés par le CROUS**, de **développer le logement intergénérationnel** et de concevoir les futurs logements étudiants avec une **réversibilité des usages**.

LE RÔLE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES TERRITOIRES

Les **Universités** françaises sont actuellement en **grande difficulté financière**, en particulier en Pays de la Loire. Le CESER plaide pour un **financement des 3 Universités ligériennes à la moyenne, par étudiant, des universités françaises**, et préconise de flécher les **financements régionaux** en direction des **établissements remplissant une mission de service public**.

L'accompagnement en 1^{re} année d'études est fondamental. Le CESER préconise de permettre d'**expérimenter des parcours universitaires plus souples**, et de **renforcer les moyens des SUIO** pour leur permettre d'accompagner davantage d'étudiants.

ET APRÈS ? POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION

La réussite des étudiantes et des étudiants n'est pas qu'académique ou professionnelle. Elle consiste aussi à **se construire en tant que personne et citoyen, citoyenne**. **Valoriser l'engagement** et faciliter son accès est un enjeu pour les établissements.

→ Retrouvez l'ensemble des 25 préconisations du CESER en détail avec les pistes de mise en œuvre et l'intégralité de l'étude « **Conditions de réussite en 1^{er} cycle d'enseignement supérieur en Pays de la Loire** » sur le site ceser.paysdelaloire.fr



TÉMOIGNAGE

TIMOTHÉE BRUN

Rapporteur, au nom de la Commission « Éducation - Formations - Métiers de demain »

PRÉSERVER UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ OUVERT À TOUTES ET TOUS

J'avais l'envie de porter un sujet sur les **conditions de vie** des étudiants. D'autres membres de la commission portaient un projet sur les thématiques de **l'orientation** et de **l'insertion professionnelle**. Au fil des échanges, le sujet s'est **centré sur les conditions de réussite** en enseignement supérieur, et s'est **restreint sur le 1^{er} cycle** (3 premières années d'études supérieures).

Tout comme le fait le CESE dans son rapport sur l'enseignement supérieur paru en juillet, le CESER formule le souhait que les choix s'orientent au niveau national vers une **préservation du modèle d'un enseignement supérieur de qualité ouvert à toutes et tous, et soutenable pour les établissements**.

Au niveau régional, nous invitons la **Région à poursuivre et renforcer son rôle de coordinatrice** autour des contrats d'objectifs, de moyens et de performance des établissements.

Voir les vidéos de Timothée BRUN

→ Épisode 1 : Panorama des études supérieures du 1^{er} cycle en Pays de la Loire
<https://bit.ly/3ROupSe>

→ Épisode 2 : Précarité, logement, alimentation, santé des étudiants
<https://bit.ly/4eXcUKH>



LOGER ET HABITER EN PAYS DE LA LOIRE



3 QUESTIONS À

JEAN-PIERRE LETOURNEUX, Rapporteur au nom de la commission « Santé - Social »

Face à une crise du logement, en Pays de la Loire, à la fois structurelle, conjoncturelle et multidimensionnelle, le CESER a choisi de dépasser les approches sectorielles, en menant une étude ancrée dans les réalités locales. Derrière cette crise, qui n'est pas une simple question de construction ou de rénovation de logements, se dessinent des enjeux bien plus larges : emploi, mobilité, santé, cohésion sociale, transition écologique, attractivité économique, bref l'aménagement même du territoire. Le CESER formule 13 préconisations organisées en quatre blocs : Connaître et piloter ensemble ; Aménager durablement le territoire ; Produire et rénover différemment ; Accompagner les parcours de vie, à destination de la Région et des collectivités infrarégionales. (Extraits).

QUELLE APPROCHE LE CESER A-T-IL ADOPTÉ POUR APPRÉHENDER CETTE CRISE COMPLEXE ?

Les réalités territoriales sont contrastées. En Loire-Atlantique et dans les grandes agglomérations, on observe : une pression démographique, une tension sur les prix et l'offre de logements, une explosion des demandes d'attribution dans le parc social (de 3,3 à 5,6 par logement entre 2019 et 2024). Dans nombre de territoires ruraux, le vieillissement de la population et la démographie mettent en péril le maintien des services de proximité. Sur le littoral, les résidences secondaires (220 000) et le développement des plateformes de location de courte durée, induisent des impacts sur l'accès au logement pour les résidents permanents.

Le CESER a choisi par une approche immersive, d'une part d'objectiver cette hétérogénéité des territoires, d'autre part d'aller sur le terrain pour écouter et entendre les différents acteurs. Lors d'une journée collaborative, de rencontres territoriales avec 7 EPCI (ruraux, littoraux, péri-urbains, métropoles) et d'auditions, le CESER a rencontré plus de 200 personnes (élus, techniciens, entreprises, commerçants, professionnels du logement, bailleurs sociaux, associations, etc.).

QUELS LEVIERS D'ACTION LE CESER IDENTIFIE-T-IL POUR RÉSOUDRE LA CRISE ?

Pour le CESER, résoudre la crise passe par une vision multiréférentielle :

- **LOGER** : intégrer le logement dans l'aménagement d'un territoire, avec l'accès aux services, l'attractivité locale pour les entreprises et le respect des objectifs environnementaux.
- **HABITER** : considérer le logement dans la vie des ménages, avec l'accès à l'emploi, aux services et à la vie sociale de proximité, en tenant compte des besoins qui évoluent avec les âges de la vie.

1. LOGER, un axe fort du projet de territoire

Pour le CESER, la Région (chef de file de l'aménagement du territoire) et les intercommunalités (niveau opérationnel) sont les deux niveaux stratégiques pour articuler les politiques publiques et les projets de territoire. Pour LOGER, les réponses les plus efficaces reposent sur une vision partagée des enjeux ; une gouvernance territoriale renforcée ; des partenariats durables ; une capacité d'ingénierie locale suffisante et, une meilleure coordination des politiques publiques.

2. Le triptyque : « logement-emploi-mobilité » au cœur de LOGER, HABITER

Notre région est l'une de celles ayant le plus fortement consommé de terre au cours des dernières décennies, principalement pour l'habitat. Les EPCI⁽¹⁾, depuis la loi ZAN⁽²⁾, sont donc contraints de faire des choix entre les usages du sol, des priorités entre les investissements et le fonctionnement des services à la population.

Parallèlement, les EPCI observent une migration des métropoles régionales vers leurs territoires. De nombreuses entreprises font face à des difficultés de recrutement liées à l'impossibilité pour certains salariés de se loger à proximité de leur lieu de travail. Le phénomène s'observe particulièrement dans les secteurs à faibles revenus, les métiers saisonniers, les formations en alternance ou certains services essentiels. Cette pénurie de logements est particulièrement prégnante sur le littoral (64 % des résidences secondaires, pour 7 % des résidences principales).

Les mobilités sont aussi centrales pour l'aménagement des territoires et les habitants. Elles recoupent l'impact écologique des déplacements, le temps contraint (temps de travail + temps du trajet domicile travail) mais aussi l'accès aux différents services pour tous les usagers. 84 % des déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture.

Exemples de préconisations

- Organiser la coopération inter-régionale sur le logement, l'habitabilité et l'attractivité des « territoires de frontière »
- Accompagner la mise en œuvre du transfert de compétences PLUi⁽³⁾ vers les EPCI pour améliorer l'habitabilité du territoire

⁽¹⁾ Établissements Publics de Coopération Intercommunale

⁽²⁾ Zéro Artificialisation Nette

⁽³⁾ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



COMMENT REPENSER L'HABITER POUR CONCILIER QUALITÉ DE VIE, COHÉSION SOCIALE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

HABITER, support majeur des parcours individuels conciliant vie personnelle et vie citoyenne

Dans un contexte de raréfaction du foncier et d'étalement urbain, la densification apparaît comme une réponse nécessaire, mais elle doit être pensée avec soin : intégrer des espaces verts, des services de proximité et une architecture adaptée.

Penser la densification nécessite de dialoguer avec les habitants afin de renforcer la cohésion sociale et territoriale. Densité ne doit pas rimer avec « promiscuité », mais avec « avoir des voisins ».

L'HABITER recouvre la globalité d'un logement inscrit dans un bourg ou un quartier choisi pour ses aménités (commerces, services éducatifs, santé, loisirs). Cet environnement de proximité est un facteur clé pour l'installation des ménages.

Les parcours résidentiels, enjeu majeur pour les EPCI, doivent être envisagés dans une dynamique générationnelle, en prenant en compte : les étapes du cycle de vie (départ du domicile parental, mise en couple, vieillissement, etc.) ; les aspirations individuelles (desir d'accession, recherche d'espaces, proximité avec les services) ; les ressources économiques et leur évolution.

En outre, au regard du contexte de forte précarisation de la société et des enjeux climatiques (305 500 ligériens concernés par des risques côtiers) les défis à relever en matière d'HABITER impliquent de penser une solidarité non plus uniquement à travers le prisme du logement social. Cette solidarité doit prendre en considération l'ensemble des parcours résidentiels.

Enfin, le CESER encourage à aller vers de nouvelles manières d'HABITER comme l'habitat participatif (démarche collective qui articule LOGER et HABITER) et l'habitat intergénérationnel (levier de lutte contre l'isolement). L'innovation est également un levier indispensable pour répondre aux mutations sociales et climatiques (réversibilité des logements, adaptation aux risques côtiers, etc.).

Exemples de préconisations

- Promouvoir les projets d'urbanisme et de construction favorisant les interactions et une vie sociale et locale apaisée
- Répondre aux besoins d'hébergements et de logements de courte durée (hors tourisme).

→ Découvrir l'intégralité de l'étude « Loger et Habiter en Pays de la Loire » sur ceser.paysdelaloire.fr



CULTURE DANS LES TERRITOIRES



TÉMOIGNAGE

MORGANE POUPARD, Rapporteuse au nom de la commission
« Culture - Patrimoine - Sport - Tourisme - Vie associative »

La culture, fer de lance des territoires en mouvement

En Pays de la Loire comme ailleurs, **les politiques culturelles ne peuvent plus être appréhendées comme un simple volet d'accompagnement ou d'animation**. À l'heure des transitions sociales et économiques, **la culture s'impose comme un levier essentiel pour la cohésion, l'attractivité et le bien-être des habitants**. C'est le constat dressé par le CESER, après de nombreuses rencontres avec les acteurs du terrain - élus (locaux, départementaux, régionaux), professionnels, bénévoles, artistes ... - dans, notamment neuf territoires représentatifs de la diversité et de la richesse des Pays de la Loire.

Un écosystème vivant, mais parfois fragile

Les territoires regorgent d'initiatives : tiers-lieux, friches culturelles, coopératives, projets participatifs... Cependant, cette vitalité se heurte à certaines réalités. Dans les zones rurales, les communes, souvent seules en première ligne, portent les bibliothèques, les fêtes locales ou l'éducation artistique, soutiennent les associations, entretiennent le patrimoine... avec des moyens humains ou financiers limités. **Les intercommunalités, échelon clé selon le CESER**, peinent parfois à coordonner les actions, faute de service dédié, d'ingénierie ou de financements contraints. La complexité des politiques culturelles est aussi un écueil. Les outils de planification culturelle locale (Projets Culturels de Territoire, contrats de filière, labellisations, etc.) sont bien intégrés. Ils sont complétés par d'autres dispositifs structurants dont l'accès implique souvent un niveau élevé de technicité et une ingénierie que n'ont pas les petites structures, associatives ou privées. Cela peut engendrer **un effet de polarisation au détriment des territoires les plus fragiles**.

Des acteurs engagés et des modèles complémentaires

Les associations, piliers de la vie locale, innove pour maintenir le lien social, malgré des financements incertains. Les acteurs privés, souvent organisés en coopératives ou SCIC⁽⁴⁾, inventent des modèles hybrides, mêlant économie et engagement territorial. Les pôles culturels et **réseaux professionnels** structurent les filières et aident à la professionnalisation des acteurs, indispensable au bon fonctionnement du secteur. **Le bénévolat** occupe lui aussi une **place majeure dans le tissu culturel**, en soutenant l'action de nombreuses structures.

Malgré cette structuration croissante, les acteurs culturels, en particulier les plus petits, demeurent vulnérables : **précarité de l'emploi, compétition induite par certains appels à projets, effets d'éviction dans les territoires peu dotés...** Dans un contexte de contraction budgétaire, **la culture est trop souvent perçue comme une variable d'ajustement**.

Vers une culture plus solidaire et inclusive

Face à ces défis, le CESER appelle à **consolider les dynamiques collectives**. Mutualisation, coopération, péréquation entre territoires participent à garantir un accès effectif à la culture pour toutes et tous. Car **la culture n'est pas qu'un enjeu artistique** : elle est un **vecteur d'émancipation, de démocratie et de transformation sociale**.

⁽⁴⁾ Société Coopérative d'Intérêt Collectif



POUR UNE CULTURE ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES ET ACCESSIBLE À TOUS

Fruit d'une large concertation avec plus de 150 acteurs culturels, **les préconisations du CESER visent à renforcer la place de la culture dans les territoires en s'appuyant sur une gouvernance collaborative, une meilleure accessibilité, le soutien aux acteurs locaux et des financements pérennes**. Ces propositions sont extraites d'une cinquantaine de préconisations déduites de nos constats, et s'adressent à l'ensemble des parties prenantes – collectivités, État, opérateurs culturels, associations et entreprises – pour construire une politique culturelle plus inclusive, équitable et adaptée aux réalités locales.

Axe 1 : Co-construction

Renforcer la contractualisation locale entre élus, associations et citoyens pour des Projets culturels de territoire et Contrats pluriannuels d'objectifs, afin de favoriser des décisions concertées et d'élaborer collectivement les projets.

Soutenir la création d'un interpôle régional afin d'améliorer l'observation des filières, de mutualiser les moyens, de réduire les coûts et d'affermir la cohérence régionale.

Axe 2 : Accessibilité et mobilité

Développer les dispositifs itinérants (scènes et bibliothèques mobiles, cinémas ambulants, ...) pour réduire les inégalités territoriales d'accès à la culture.

Élargir l'offre du Billet Live (trajet TER à tarif réduit vers certains événements culturels) et mieux communiquer sur les avantages existants comme le forfait Multi.

Inclusion culturelle : généraliser le sous-titrage, la langue des signes française et des créneaux adaptés (parents isolés, horaires contraints, ...).

Axe 3 : Compétences et structuration des acteurs culturels

Reconnaître le bénévolat et ses acteurs comme pilier structurant local et accompagner son renouvellement via des formations, du tutorat et la valorisation des compétences.

Axe 4 : Financements, ingénierie et mutualisation

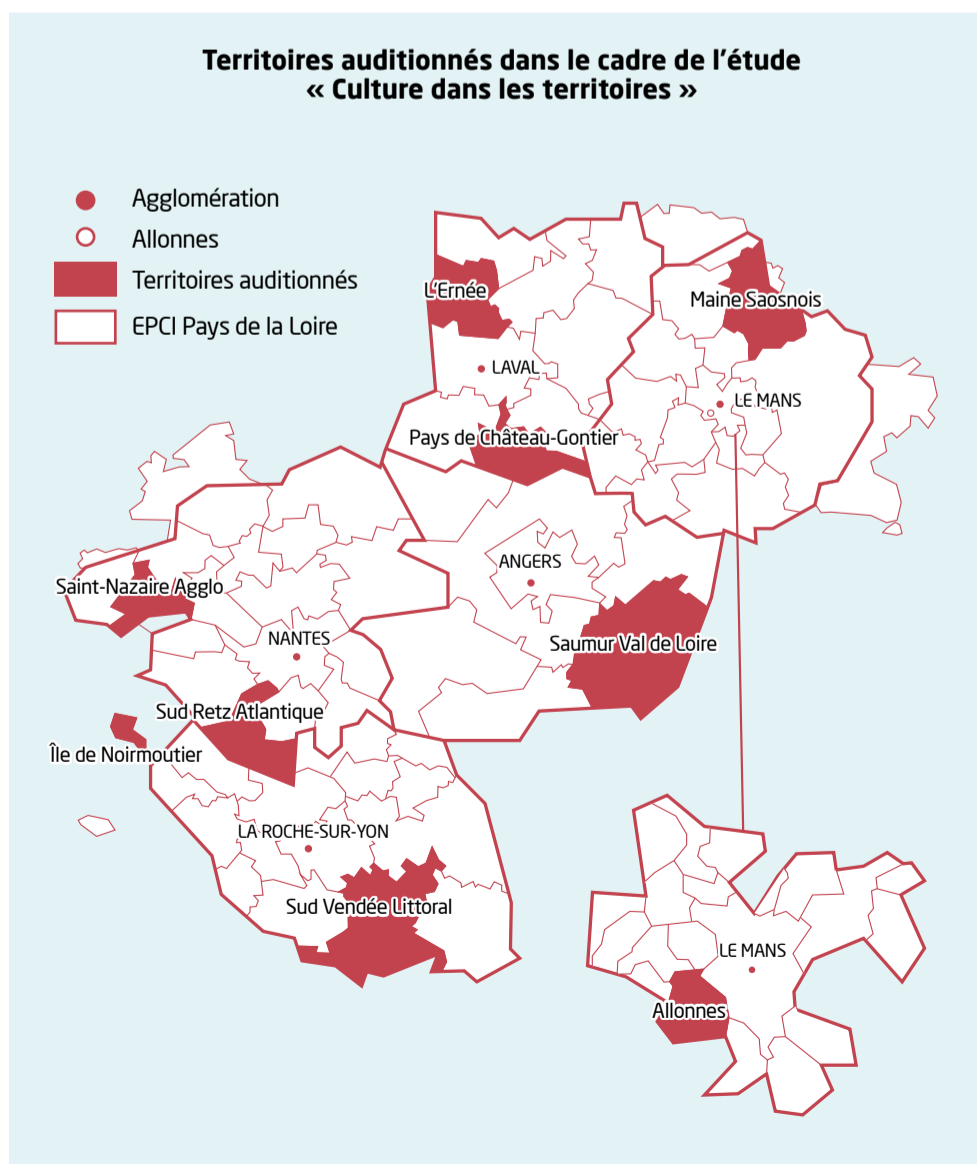
Sécuriser les financements en intégrant davantage de budgets de fonctionnement (et non seulement ponctuels) dans les Contrats de territoires.

Créer des fonds de dotation territoriaux pour structurer le mécénat local et mutualiser les contributions des entreprises.

Axe 5 : Égalité Femmes-hommes/H (à destination de la Région)

Soutenir la collecte de données genrées (ex. : collectifs HF+) et sensibiliser à l'égalité femmes-hommes dont les violences sexistes et sexuelles en associant élus, bénévoles, structures culturelles et publics.

→ Découvrir l'intégralité de l'étude « Culture dans les territoires » sur ceser.paysdelaloire.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

- En Pays de la Loire : Plus de 3 500 sites, lieux et équipements culturels, soit 5 % de l'offre culturelle française.
- Dépense culturelle annuelle par habitant : 119 € (127 € en moyenne nationale).
- Nombre d'actifs dans le secteur culturel : +26 400 actifs, soit 1,7 % des emplois régionaux (-0,6 point par rapport à la moyenne française).



ANALYSE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE LA RÉGION POUR L'ANNÉE 2025



TÉMOIGNAGE

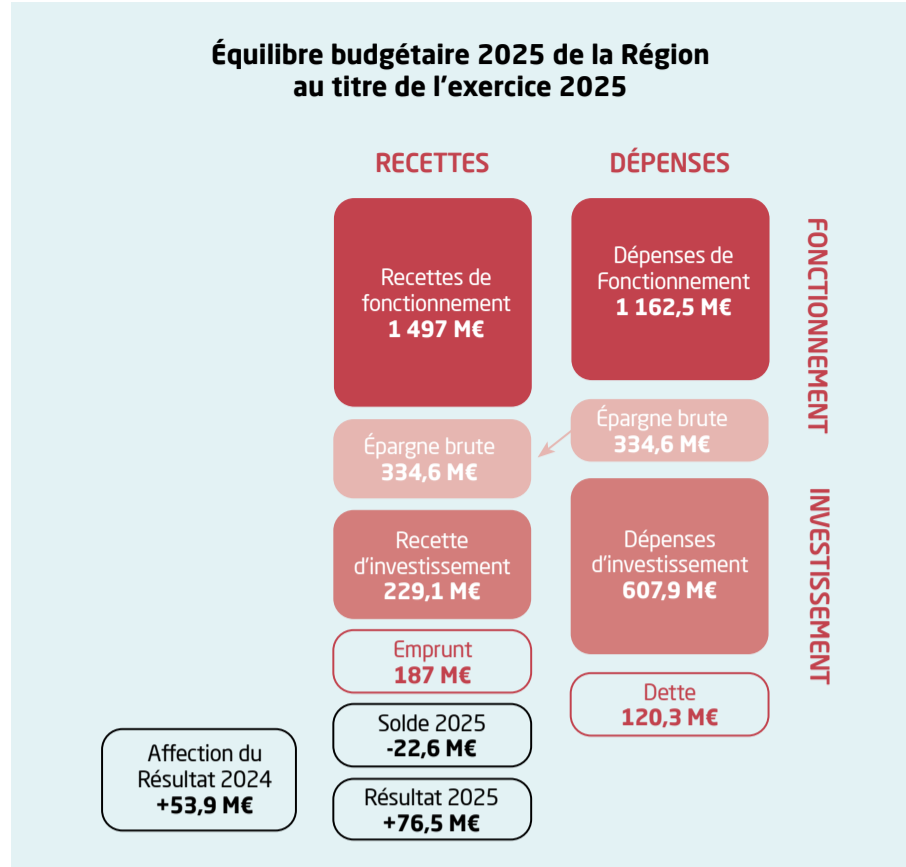
DAMIEN MARTINEAU, Rapporteur général Budget au nom du groupe d'appui « Budget »

Malgré une conjoncture économique fragile en 2025, l'épargne brute évolue favorablement pour s'élever à **335 M€** sous l'effet de recettes de fonctionnement en hausse (+ 55 M€ par rapport à 2024, + 14 M€ à périmètre constant) et de la **diminution de 28 M€ des dépenses de fonctionnement**. S'agissant de la **section d'investissement**, si les recettes sont en forte diminution par rapport à 2024 (- 51 M€), les **dépenses diminuent** dans une moindre mesure mais retrouvent leur niveau 2022-2023 pour s'établir à 608 M€ fonds européens inclus.

L'ensemble de ces évolutions a permis à la Région de diminuer son recours à l'emprunt et d'améliorer sa capacité de désendettement qui passe de 8,7 à 6,8 années (7,7 années à périmètre constant).

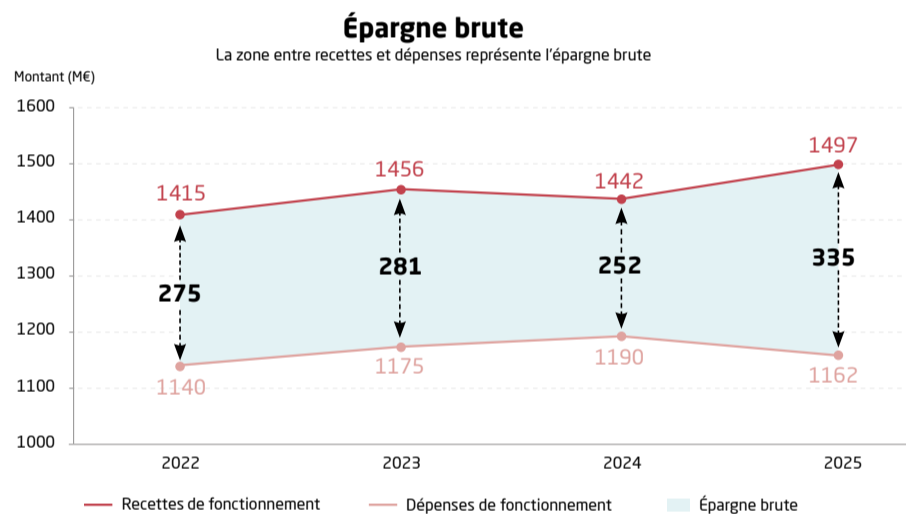
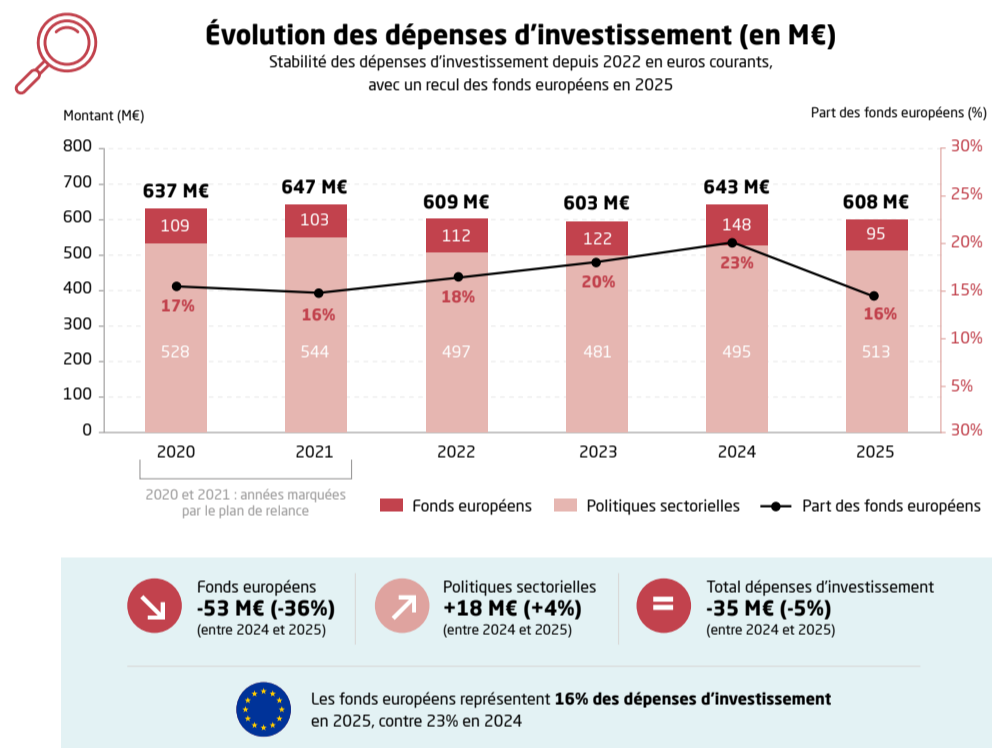
Le CESER prend acte de l'amélioration de la capacité de désendettement à 6,8 années qui résulte de la forte hausse de l'épargne brute conjuguée à un stock de dette en augmentation plus contenue. À titre d'information et afin de faciliter la comparaison avec l'exercice 2024, la capacité de désendettement ressort à 7,7 années après neutralisation des effets de la bascule de la TICPE Grenelle en section de fonctionnement.

→ Lire l'avis sur le Compte Financier Unique 2025 sur ceser.paysdelaloire.fr



Le CESER a également adopté l'avis sur le **Budget Supplémentaire (BS)** pour l'année 2026 qui reporte le résultat 2025 (+ 76,5 M€), procède à des ajustements budgétaires liés aux politiques publiques et intègre les impacts définitifs de la loi de finances 2026 (+ 19,8 M€). Si le Projet de Loi de Finances (PLF) demandait un effort supplémentaire de 27,5 M€ par rapport au budget 2025, la loi de finances réduit ce montant à 7,7 M€.

→ Lire l'avis sur le Budget Supplémentaire 2026 sur ceser.paysdelaloire.fr



LE CESER EN MOUVEMENT



RÉSEAU TRANSNATIONAL ATLANTIQUE

LE RTA DECRYPTE LES DEFIS DÉMOGRAPHIQUES ET MIGRATOIRES DE L'ARC ATLANTIQUE

L'Arc Atlantique face à un double enjeu : **démographie galopante et migration**.

C'est le cœur de la nouvelle étude lancée par le **Réseau Transnational Atlantique (RTA)**, qui fédère les CESER français, espagnols et portugais. Objectif ? **Comprendre, anticiper, agir**.

Plateforme clé des acteurs économiques et sociaux des régions atlantiques, le RTA s'attache à concrétiser la **Stratégie atlantique** et son plan d'actions, en collaboration avec la **Commission Arc Atlantique** et la **Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM)**. Cette fois, c'est une question cruciale qui mobilise le réseau : **comment les régions membres peuvent-elles relever les défis posés par les dynamiques démographiques et les flux migratoires ?**

L'étude en cours, fruit d'un travail collectif, vise d'abord à **partager les constats** puis dans un deuxième temps, **formuler des préconisations**.



Manuel PEREZ ÁLVAREZ, Président du RTA et du CES de Galice. À ses côtés, les Vice-présidents : **Patrick CARRÉE**, Président du CESER Bretagne, **Carmen MARRERO FALCON**, Présidente du CES des Canaries, **Marie-Thérèse BONNEAU**, Présidente du CESER des Pays de la Loire

« AVENTURE - ENTREPRENEUR »

LE CESER DES PAYS DE LA LOIRE : EN MOUVEMENT POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE L'ENTREPRISE

Dans un monde économique en constante évolution, le CESER fait preuve d'**initiative** et de **dynamisme**. Récemment, sa commission « Économie - Emploi - Recherche - Innovation » a ouvert un nouveau chapitre en proposant une formation innovante : **#AventureEntrepreneur**.

Animée par des experts de la Banque de France des Pays de la Loire, cette formation avait un triple objectif :

1. **Accueillir les membres du CESER aux enjeux financiers d'une entreprise.**
2. **Instaurer une culture commune autour des défis quotidiens que rencontrent les entreprises.**
3. **Alimenter les réflexions pour la future étude sur les facteurs de robustesse socio-économique de notre région.**

Les participants ont eu l'opportunité de se glisser dans la peau de dirigeants d'entreprise. À travers des scénarios réalistes, ils ont dû **naviguer dans le vaste océan des décisions stratégiques : comment équilibrer les finances, gérer les risques, et prendre des décisions d'investissement éclairées ?** Cette immersion a permis de mieux appréhender la réalité économique, souvent complexe et nuancée, des entreprises de notre région.

Mais au-delà de la simple formation, ce fut un véritable terrain fertile pour la collaboration et l'intelligence collective. Les échanges fructueux entre membres ont permis de confronter les points de vue, d'enrichir les réflexions et d'œuvrer ensemble pour une meilleure compréhension mutuelle. Cette initiative s'inscrit dans **une volonté stratégique d'adapter les réflexions et les décisions du CESER aux réalités du terrain.**

→ Découvrir la vidéo explicative sur la page **YouTube du CESER**